

# C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER! C'EST TOUS ENSEMBLE QU'ON PEUT GAGNER!

Comme nous l'avons indiqué dans notre précédent communiqué, nous revenons vers toi pour te faire un point d'étape au sujet des négociations portant sur les salaires.

**La direction a refusé l'augmentation collective des salaires et décidé de choisir les salariés qu'elle allait augmenter. Elle continue sa politique discriminatoire et d'inégalité sociale.**

Dans les faits, les augmentations individuelles des salaires se fera à nouveau à la tête du client : ton chef te donnera une note de 1 à 5 et la direction générale décidera du niveau d'augmentation auquel tu pourras prétendre.

A la CGT, nous n'appelons pas ça des négociations. Voilà comment la direction divise pour mieux régner !

A l'heure où les « Gilets jaunes » montrent qu'il est possible de retrouver de la fraternité et de la solidarité. Il est possible d'en faire autant chez Derichebourg SNG!

Il reste deux réunions pour nous faire entendre de la direction, pour qu'elle procède à des augmentations collectives significatives des salaires : l'une le 20 décembre et l'autre le 10 janvier.

Ainsi, nous appelons à une grève de tous les salariés vendredi prochain pour montrer à notre direction que la division ne fonctionne plus et qu'il est temps qu'elle écoute les syndicats appelés à négocier pour l'ensemble du personnel.

A toi de voir, soit tu auras des miettes et eux continueront à se gaver. Ou alors tu es avec nous pour obtenir l'augmentation des salaires.

Rappelle toi l'an dernier, ils nous ont fait la même chose. Combien as-tu eu d'augmentation pendant que le groupe, lui, engrangeait 76 millions d'euros de bénéfices ?

**Le décor est planté côté CGT. Le résultat de ces négociations, c'est toi, c'est tous ensemble que nous le détenons.**

## NOS REVENDICATIONS

- Agents de production (La Courneuve) : **+ 200 €/mois et intégration de la prime trimestrielle dans le salaire de base.**
- Magasiniers : **+ 200 €/mois et intégration de la prime trimestrielle dans le salaire de base.**
- Afficheurs déroulants : **+ 200 €/mois.**
- Afficheurs colle au fixe : **+ 150 €/mois.**
- Afficheurs colle au fixe + variable : **+ 4 € le panneau et grattage + valorisation du prix panneau et grattage au-delà de 18 faces** (au taux légal du calcul des heures supplémentaires).
- Agents de maintenance : **+ 200 €/mois.**
- Administratifs : **+ 200 €/mois.**
- Contremaître, adjoint d'exploitation, RBT, DBT, commerciaux et chiffreurs : **+ 100 €/mois.**
- Cadres dirigeants : **0 €** d'augmentation générale (augmentation individuelle).
- Mise en place d'une **prime panier à hauteur de 15 €/jour** en lieu et place des remboursements forfaitaires de repas.
- Tickets restaurant : **10 €.**

**CAMIONS ET MACHINES À L'ARRÊT,  
TOUS EN GRÈVE LE 14 DÉCEMBRE  
POUR OBTENIR L'AUGMENTATION DES SALAIRES**